

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES COOPÉRATION AVEC L'INSTITUT ESPAGNOL D'ÉTUDES FISCALES

Le projet de coopération institutionnelle entre l'Inspection générale des finances (IGF), et l'Institut espagnol d'études fiscales a été clôturé officiellement, hier, lors d'un séminaire organisé au Centre international des conférences d'Alger.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, de l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) à Alger, John O'Rourke, et de nombreux participants. Intervenant à cette occasion, le ministre a indiqué que «ce jumelage inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'associations avec l'Union européenne, a constitué au-delà de l'apport en matière d'expertise technique et d'expérience, un cadre approprié pour nouer des contacts humains entre les cadres des deux pays voisins». Il dira dans ce sens que «ce jumelage s'ajoute à une liste de quatre grands projets, pour certains clôturés et d'autres en cours, financé par UE, et dont des structures dans le ministère des Finances ont pu bénéficier».

Il a ajouté que «les deux premiers projets ont concerné la direction générale des impôts, l'un visant à l'amélioration des relations de l'administration fiscale avec les contribuables et l'autre l'amélioration de ses performances. S'agissant du troisième, il a indiqué qu'il est destiné à l'Agence nationale du cadastre, pour la mise en place d'un cadastre multifonctionnel. Quant au quatrième, celui-ci est destiné à la Direction générale de la prospective (DGP), portant sur le renforcement de l'organisation et les capacités de la DGP autour des processus-métiers de la prospective et de développer la gestion de l'information et les outils nécessaires à la conception et l'évaluation des politiques publiques». M. Raouya a estimé que le fait que les deux premiers ont été conclus avec succès, ceci demeure que les autres



Ph. Louiza M.

vont enregistrer le même succès. À ce titre, il a souligné que «ce projet de coopération institutionnelle entre I.G.F. et I. E. E. F. a constitué un cadre de référence pour les actions de réformes et de modernisation de la direction générale des finances». Quant aux activités réalisées dans ce cadre, le ministre a fait savoir qu'elles ont permis notamment d'engager des travaux liés à la mise en œuvre d'une programmation annuelle des missions adossée à une carte graphique des risques de l'approche par les risques à travers une évaluation systématique et plus approfondie du contrôle interne, d'un contrôle axé sur la performance de renforcement progressif du système d'information indispensable pour une modernisation effective.

Devant un parterre de cadres et professionnels, le ministre a indiqué : «Nous arrivons d'un terme à un projet qui est conduit dans de bonnes conditions», avant d'insister sur la nécessité à l'Inspection

générale des finances de faire fructifier au sein de toutes ses structures des nouvelles compétences acquises et capitalisées sur cette expérience à des fins, notamment d'adaptation du contenu des outils techniques du contexte national leur appropriation pour une meilleure efficacité des opérations de contrôle et de mise en conformité de ces interventions aux normes et aux standards internationaux.

Une relation de confiance

«Il convient également, a-t-il dit, que l'Inspection générale des finances s'attelle aussi et surtout à la consolidation de ses acquis et des actions à entreprendre dans ce cadre et qui devront être axés sur les préparations accessibles à la transformation numérique des métiers de contrôle qui s'impose inévitablement aux institutions de contrôle dans un futur proche». Il dira dans ce sens que «la réalisation de ces actions permettra un bond

qualitatif, en matière de méthodologie de préparation de conduite et de suivi de ces missions par l'Inspection générale des finances confortant dans son rôle de force de positions de conseils et d'aide à la décision». Mettant à profit cette occasion, le ministre a salué les efforts considérables déployés par l'UE, indiquant : «L'UE a toujours affiché sa disponibilité à apporter son soutien pour les réformes engagées par l'Algérie».

Tout en estimant que leur ambition pour l'avenir est d'impulser une dynamique nouvelle de coopération orientée vers l'accompagnement de l'administration et des acteurs économiques afin d'arriver à une prise en charge efficiente des nouveaux défis qui se posent à l'économie algérienne en termes de croissance et de diversification. De son côté, l'ambassadeur de l'UE à Alger, a exprimé sa pleine satisfaction quant à la clôture de ce jumelage institutionnel, indiquant que «ce projet de 1,4 million euros, financé par l'UE sur une durée de plus de deux ans, est réalisé dans le cadre du programme à l'appui de la mise en œuvre de l'Accord d'association».

«Il y a une relation de confiance qui s'est tissée par ces projets de jumelages avec les différentes institutions», a-t-il dit. Il a rappelé que «la modernisation de la gestion des finances publiques en Algérie figure parmi les objectifs inscrits aux priorités de partenariat signé entre les autorités algériennes et l'UE ainsi que dans le cadre d'évoluer une coopération économique statistique et financière de l'Accord d'associations, signé en 2005».

Makhlouf Ait Ziane